

Nouvelles de Guilers



Mairie : 16, rue Charles de Gaulle - 29820 GUILERS - Tél.: 02 98 07 61 52 / Fax : 02 98 07 46 44
Horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h. (horaires d'été)
Service urbanisme : fermeture au public le mardi après-midi et le jeudi après-midi.

Horaires d'ouverture de la Guilthèque : ouverture les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 10h à 12h30.
Les mercredis après-midi de 14h à 18h et samedis après-midi de 14h à 17h.



Agenda

Jeudi 21 juillet

De 16h30 à 20h - Place de la Libération : marché.

Attention :

Prochaine parution
des Nouvelles de Guilers
Vendredi 29 juillet 2016

Terrains de football - CS Louis Ballard

Compte-tenu des intrusions quotidiennes sur les terrains de football au complexe sportif Louis Ballard et des nombreuses dégradations (cigarettes, bouteilles de verre, chewing-gum et autres débris...), la municipalité interdit, par arrêté, l'accès aux terrains de football en herbe et synthétique.

Toute intrusion sera lourdement sanctionnée.

Guilthèque

Exposition de peintures
« Rêves et liberté » d'Anne Mauboussin et Martine Tamiozzo
Visible aux heures d'ouverture de la Guilthèque
du 1^{er} juillet au 31 août.

Permanences

Assistante sociale : prendre rendez-vous au C.D.A.S. Territoire de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest au 02 98 47 08 09.

Mission locale pour les jeunes de 16 à 25 ans : place Napoléon III à Brest 02 98 47 25 53.

Puéricultrice : permanences les lundis de 14h à 16h30 et les vendredis de 9h à 11h30 au CDAS de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest. Uniquement sur rdv au 02 98 47 08 09.

ADMR Guilers-Bohars : service d'aide à domicile, rue Abbé de l'Épée à Guilers, 02 98 07 69 05. Permanences : mardi 10h à 12h et vendredi 14h à 17h.

Relais Parents Assistantes Maternelles : service ouvert les lundis (à Bohars), les mardis, mercredis, jeudis toute la journée et le vendredi matin (à Guilers). Permanences téléphoniques : le lundi de 14h à 16h à Bohars au 02 98 01 14 04 ; le mardi de 10h à 12h à Guilers au 02 98 31 04 36. Courriel : ram.guilers.bohars@mairie-guilers.fr

www.mairie-guilers.fr

Vendredi 15 juillet

2016

n°1963

Courriel :

ville@mairie-guilers.fr
nouvelles@mairie-guilers.fr

Monsieur le Maire, Conseiller Départemental,
reçoit sur rendez-vous au 02 98 07 61 52 (code 3).

Permanence des Élus

Reprise des permanences le **samedi 20 août 2016**.

Etat civil

Naissance :

Zoé BENEDET – 13, rue de Bohars

Mariages :

Gwénaél KERJEAN, Enseignant et Marie PAUGAM, Ingénieur,
215, rue de Coat ar Guéo

Julien RABILLER, Aide-soignant et Lyne GUEVEL, Ingénieur,
Kermabiven

Sylvain JEZEQUEL, Conseiller en vente et Linda PASQUINO,
Mère au foyer, 4, rue Charles Le Goffic

Romarc CAUBET, Attaché technico commercial et Caroline FAUDEIL,

Assistante administrative et commerciale, Kéruzanval

Tony BLONDEL, Agent polyvalent et Virginie CHEDEAU,

Assistante maternelle, 6, rue Commandant Malbert

Décès :

Madame PERROT Yvonne – 35, place « Les Petits Pas » (89 ans)

Madame GOURMELON Edith – 35, place Les Petits Pas (71 ans)

Madame QUINQUIS Jeanne – 35, place Les Petits Pas (94 ans)

Monsieur ARZEL Stéphane – 5, rue Bouvet (52 ans)

Monsieur JOURDREN Jean-Pierre – 7, rue Le Gonidec (83 ans)

Numéros utiles

Gendarmerie de Guilers : 02 98 07 44 68 (17)

SAMU : 15 / **Pompiers** : 18

Eau du Ponant : 02 29 00 78 78

Guilers Taxi : 02 98 07 69 48

Taxi Petton : 06 17 36 47 39

Ambulances de Guilers : 02 98 36 45 45



Pharmacie de garde

Toutes les nuits de la semaine
et tous les jours de 12h à 14h.
Contactez le **32 37**.

Médecin de garde

Week-end du 15 juillet
faire le 15.

Infirmiers

Mme Le Roux, Mme Quiviger, Mme Le Provost : 06 08 24 37 65 - 5, rue St Valentin.

Mme Amil, Mme Merdy, Mme Guillou, Mme Ulliac, Mme Pochart, Mme Bellec : 06 82 18 22 78 - 5, rue St Valentin.

Mme Couard, Mme Favennec : 02 98 36 41 58 - 43, rue Charles de Gaulle.

Guilers Pendant l'été

Horaires d'ouverture de la mairie : depuis le **lundi 11 juillet** et ce jusqu'au **vendredi 19 août** inclus, la mairie sera ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Fermeture le samedi matin à partir du **samedi 16 juillet** et réouverture du **samedi matin le 20 août**.

Horaires d'ouverture de la Guilthèque : jusqu'au **mercredi 31 août inclus**. Fermeture les lundis et jeudis toute la journée ainsi que les mardis et vendredis après-midi. Ouverture les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 10h à 12h30. Les mercredis après-midi de 14h à 18h et samedis après-midi de 14h à 17h.

Les permanences des élus du samedi matin : seront interrompues du **16 juillet inclus au 13 août inclus**. Reprise des permanences le **samedi 20 août 2016**.

Dates de parutions des nouvelles de Guilers : elles paraîtront le **29 juillet** et les **12 et 26 août 2016**.

Horaires du C.S.L. Ballard : jusqu'au **16 juillet** et à partir du **16 août** : le complexe sera ouvert de 8h à 23h. **Du 17 juillet au 15 août inclus**, ouverture de 8h à 20h. Pendant la période estivale, l'accès se fera par la rue Berthelot, les portails des rues de la Source et Didier Daurat seront fermés.

Recensement militaire national

Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent obligatoirement se faire recenser en mairie **à partir de leurs 16 ans révolus**, dans le trimestre de leur anniversaire. Sont actuellement concernés les jeunes nés en **JUILLET 2000** ainsi que les jeunes nés en juin 2000 pouvant encore régulariser leur situation. Une attestation (à conserver précieusement) leur sera délivrée. Celle-ci permettra l'inscription à certains examens et concours. **Aucun duplicata ne sera délivré**. Se présenter en mairie avec le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite

Des stationnements réservés aux personnes handicapées ou à mobilité réduite existent sur la commune. Il est constaté de la part de certains automobilistes un manque de respect vis-à-vis de ces emplacements réservés notamment aux abords des écoles. Les automobilistes en infraction seront verbalisés conformément au code de la route. Nous demandons donc à chacun de faire preuve de civisme et de respect.

Dératisation

Prochain passage du dératiser le **vendredi 22 juillet (le matin)**. Inscriptions à l'accueil de la mairie ou au 02 98 07 61 52 (code 5).

Visite médicale permis de conduire BE

Depuis le 3 juin 2016, est entré en vigueur le décret n°2016-723 modifiant les conditions d'obtention du permis de conduire catégorie BE. Ce décret supprime l'obligation de se soumettre à un avis médical pour l'obtenir ou le renouveler.

Recyclage



Vous pouvez déposer vos stylos bille, feutres, surligneurs, marqueurs, porte-mines, correcteurs usagés dans la boîte prévue à cet effet dans le hall de la mairie.

Simplification des démarches administratives Pré-demande de passeport

Depuis le 1^{er} juillet 2016, un télé-service dit de « pré-demande de passeport » est disponible sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés.

Ce télé-service concerne uniquement la récupération de manière dématérialisée des informations recueillies au moyen du Cerfa n° 12100*02 de demande de passeport.

Attention, la pré-demande ne dispense pas l'utilisateur de se présenter dans une mairie équipée pour déposer sa demande.

Cette démarche, permet de préparer en amont sa demande en la pré-enregistrant en ligne sur le site :

<https://ants.gouv.fr/moncompte/s-inscrire>.

Prolongation de la durée de validité des CNI

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes d'identité délivrées aux personnes majeures est passée à **15 ans**. **Tous les titres délivrés après le 1^{er} janvier 2004 sont valables 5 ans de plus sans aucune formalité**. La Sous-préfecture n'acceptera le renouvellement de ces titres qu'aux motifs de changement d'état-civil ou d'adresse. Pour les personnes devant effectuer un voyage hors de l'espace Schengen et de l'Union Européenne, dans un pays qui accepte ce document à ses frontières (Turquie, Tunisie, Maroc, Egypte notamment), les autorités étatiques ont été informées de la prolongation de la durée de validité du titre. Pour de plus amples informations, les usagers sont cependant invités à consulter le site de « **conseils aux voyageurs** » du ministère des Affaires Etrangères. Vous aurez aussi la possibilité de télécharger, sur les sites ministériels « diplomatie.gouv.fr » et « interieur.gouv.fr » un document attestant de la prolongation de la validité de votre carte nationale d'identité. **Les CNI délivrées à des personnes mineures conserveront, en revanche, une durée de validité de 10 ans.**

Inscriptions Bébés Lecteurs Saison 2016/2017

« Les P'tits-Loups lisent » est une animation gratuite qui a pour but de faire découvrir l'objet-livre à l'enfant. Ces séances (le 1^{er} vendredi du mois) sont destinées aux enfants de 6 mois à 3 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents. Pour tout renseignement ou inscription pour la nouvelle saison, téléphonez à la médiathèque au 02 98 07 44 55 ou par courriel à valerie.roue@mairie-guilers.fr

Attention : Nombre de places limitées !!
Première séance le 07 octobre 2016

Information Préfecture : récépissé de vol ou de perte d'un permis de conduire

Depuis la mise en place du nouveau permis de conduire sécurisé, les services de police et de gendarmerie ont cessé d'enregistrer les **déclarations de perte des permis de conduire** qui sont désormais reçues et enregistrées uniquement dans les **préfectures et sous-préfectures raccordées au Système National des Permis de Conduire (S.N.P.C.) à savoir les sous-préfectures de Brest, Morlaix et préfecture de Quimper**. Les déclarations de perte de permis de conduire entraînent la délivrance d'un récépissé par les préfectures et les sous-préfectures tenant lieu de permis de conduire pendant 2 mois en application de l'article R.233-1 du Code de la Route. **L'enregistrement des déclarations de VOL demeure quant à lui de la stricte compétence des services de police et de gendarmerie**, cette compétence se justifiant par le caractère délictueux des faits et par leur intérêt au titre de la police judiciaire.

Relais Parents Assistantes Maternelles

Le service de relais sera fermé **du vendredi 22 juillet au vendredi 19 août**. **Réouverture le lundi 22 août** à Bohars. Pendant cette absence, si besoin, voici les coordonnées des contacts possibles.

- Pour les questions concernant les assistantes maternelles (listes, agrément, etc...).
- Pour Guilers, appeler le CDAS de Bellevue au 02 98 47 08 09
- Pour Bohars, appeler le CDAS du Relecq-Kerhuon 02 98 28 28 99
- Pour les questions d'ordre législatif, contacter la direction du travail 0810 29 00 09.

Education - Jeunesse

Espace jeunes

Le local jeunes est ouvert aux jeunes de 12 à 17 ans du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires (**fermeture exceptionnelle du foyer les 18 août et 29 août**).

Il reste des places disponibles ou activités suivantes :

- Sorties plage : **22/07, 29/07, 12/08, 19/08**
- Cuisine **le 18/07**
- Char à voile **le 20/07**
- Ile de Batz **le 21/07**
- Paddle board **le 27/07**
- Rallye photos **le 11/08**
- Les JO **le 16/08**
- Foot au five **le 17/08**
- Tennis de table **le 22/08**
- Journée jeux **le 26/08**
- Le stage surf **les 26 et 27/07**
- Le stage planche à voile **les 22/23/24/08**

Certaines activités sont ouvertes aux 10-12 ans. Vous pouvez prendre contact auprès des animateurs au 02 98 07 61 83 ou par mail espacejeunes@mairie-guilers.fr

CCAS

Repas St Albert pendant l'été

Le repas du mardi est maintenu pendant le mois de juillet. Il sera nécessaire de vous inscrire avant le **vendredi 16h** en mairie. Le prix du repas est de 6.50€, le vin 0.70€ et le jus de fruit à 0.40€ pour **les mardis 19 et 26 juillet**.



Epicerie Sociale

Attention : prochaine ouverture de l'épicerie sociale le mercredi 17 août et le jeudi 18 août.

Plan canicule

Information de la population et mise en place de mesures de prévention : le plan canicule est réactivé comme chaque année au niveau national afin de sensibiliser les personnes âgées ou handicapées et la population en général sur la conduite à tenir en cas de fortes chaleurs. Dès maintenant, nous invitons les personnes âgées ou handicapées et particulièrement les personnes isolées, à solliciter leur inscription sur le registre qui permettrait, en cas d'urgence canicule, l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux. Cette démarche d'inscription doit être volontaire. L'inscription peut cependant être sollicitée par un tiers (famille, voisin, service médical ou paramédical, personnel intervenant à domicile).

Pour tous renseignements

vous pouvez contacter le service social de la Mairie au 02 98 07 61 52.

Urbanisme

Déclarations préalables de travaux :

MOREAU Thierry, 10 rue Guy Ropartz, extension habitation
BERNADET Michel, 1 rue Faraday, remplacement menuiseries et ravalement

RAOUL Gaël, 7 rue Louise de Keroual, ravalement, clôture et bateau

LEGENDRE Gérard, 10 rue de la Gare, ravalement

Demande de permis de construire :

JOUAN Anthony, 150 Kerebars Huella, extension habitation

BURGAUD Alain, 8 rue Faraday, extension habitation

Permis de construire accordé :

DENIEL Thomas et LOUARN Marine, 38 route de Bohars, maison individuelle

Permis de construire modificatif accordé :

YVEN Lionel, 165 rue Florence Arthaud, modification du format d'une fenêtre et création de traits de joints dans l'enduit



Urbanisme (suite)

Modification du PLU Facteur 4

Le PLU de Brest métropole fait l'objet d'une nouvelle modification. Le projet sera soumis à enquête publique **du 22 août au 23 septembre 2016 inclus**.

Cette modification vise notamment à :

- ouvrir à l'urbanisation les zones 2AU de Kerampir à Bohars, de la Fontaine Margot à Brest et de la rue du Rody à Le Relecq-Kerhuon,
- prendre en compte de l'avancement des projets et études en cours :
- modification de zonage pour la construction d'un groupe scolaire à Plougastel-Daoulas,
- délimitation d'un périmètre d'attente de projet d'aménagement sur le secteur de Coat Jestin à Guipavas,
- levée de la ligne d'implantation du bâti sur la rue de Brest à Plouzané,
- modification des orientations d'aménagement et de programmation de Kerloquin à Guilers et du Questel à Brest,
- modification de zonage sur le secteur de la zone à Le Relecq-Kerhuon et de Mezantellou à Guilers,
- préciser, ajuster et compléter certains articles du règlement et rectifier des erreurs matérielles,
- modifier des zonages et des éléments se superposant au zonage et notamment par la création et la suppression d'emplacements réservés,
- mettre à jour des annexes du PLU.

Le dossier d'enquête est consultable aux jours et heures habituels d'ouverture à l'hôtel de métropole, dans les mairies des communes, dans les mairies de quartier de Brest et sur le site internet : <http://plu.brest.fr>, rubrique « actualité du plan local d'urbanisme »

Le commissaire enquêteur recevra à l'**Hôtel de métropole**, 24 rue Coat ar Gueven à Brest, **les : lundi 22 août** de 9h à 12h, **samedi 03 septembre** de 9h à 12h, **mercredi 14 septembre** de 14h à 17h et le **vendredi 23 septembre** de 14h à 17h.

Vous pouvez pendant la durée de l'enquête publique faire vos observations : sur les registres déposés à cet effet dans les lieux d'enquête précités, par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur au siège de l'enquête : Brest métropole, 24 rue Coat-ar-Guéven, CS 73826 - 29238 Brest - cedex 2, par e-mail : plan-local-urbanisme@brest-metropole.fr

Information SCoT

Le premier SCoT du Pays de Brest, approuvé en 2011, est en révision depuis décembre 2014. L'étape du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui traduit le projet du Pays de Brest sera présentée lors de réunions publiques qui se dérouleront au cours de la **2nde quinzaine de septembre 2016**.

- **Judi 15 septembre** - 18h - Centre Culturel F Mitterrand à Plouzané.
- **Mercredi 21 septembre** - 18h - Salle du temps Libre à Crozon.
- **Mardi 27 septembre** - 18h - Armorica - salle Le Guellec à Plouguerneau.
- **Judi 29 septembre** - 18h - Le Family à Landerneau.

Le document du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est téléchargeable sur le site www.pays-de-brest.fr

Vie associative

Ecole de Musique et de Danse

L'École de Musique et de Danse de Guilers proposera à la rentrée, une nouvelle discipline en danse : salsa cubaine. Il s'agit d'une danse en couple. Les cours, animés par Mikael Le Guen, se dérouleront le mardi de 20h à 21h. Niveau débutant (possibilité d'un niveau confirmé si demandes). Tarifs par personne : 127 € + adhésion. Certificat médical obligatoire pour le 1er cours. Inscriptions aux heures de permanence.

Les inscriptions à l'École de Musique et de Danse de Guilers ont lieu **jusqu'au 21 juillet, les lundi** (9h-12h), **mardi** (13h-16h) et **jeudi** (13h-16h).

Disciplines musique : accordéon diatonique et chromatique, bombarde, clarinette, saxophone, flûte traversière, flûte à bec (dès 5 ans), guitare, guitare basse, harpe, percussions, piano, synthé, trompette, violon (dès 5 ans), éveil et jardin musical. Pour les enfants, 1h de formation musicale par semaine complète le cursus d'apprentissage. Disciplines danse : éveil (dès 4 ans), modern jazz, classique, salsa cubaine, hip hop.

Certificat médical demandé. Possibilité de paiement en 4 fois et en chèques vacances.

Vie associative (suite)

L'Agora

Sorties familiales en juillet

- **Mardi 19 : Bricol' en famille** : accompagnez vos enfants de 6/9 ans à travers un moment créatif et ludique. Rdv à L'Agora à 14h. 2€ par enfant.
- **Mercredi 20 : Bricol' en famille** : accompagnez vos enfants de 3/5 ans à travers un moment Créatif et ludique. Rdv à L'Agora à 10h30. 2€ par enfant.

- **Jeudi 21 : Aquashow**: venez découvrir en famille tous les fonds marins bretons en aquariums. 150 espèces à observer dans plus de 50 aquariums. L'Aquashow, c'est aussi un spectacle d'oiseaux uniques en Bretagne. Les oiseaux évoluent à quelques centimètres de vos têtes ! Prévoir son pique-nique, crème solaire et casquette. Rdv à L'Agora à 8h45. 13€ par adulte, 5€ par enfant. Sortie en car.

Retrouvez toutes les sorties du mois d'août sur le site internet ou sur notre page Facebook.

Fermeture de L'Agora du 23 juillet au 15 août.

Centre socioculturel l'Agora - 79, rue Charles de Gaulle 29820 Guilers
02 98 07 55 35

Amicale Laïque - Les Flamboyants

Été 2016

Cet été, l'équipe des Flamboyants vous propose un **séjour dans Les Landes, du 26/07 au 3/08**, pour les jeunes de 7 à 12 ans et de 13 à 17 ans, hébergement en Centre de Vacances à Moliet, au programme un panel d'activités, jeux et soirées : rafting, équitation, surf, vélo, soirée Landaise...

Un séjour « nature et futur », du 22/08 au 26/08, pour les jeunes de 7 à 12 ans et de 13 à 17 ans, hébergement sous tente à la base de Loisirs de Vouneuil-sur-Vienne, deux journées au Futuroscope, découverte de nouveaux sports : tchoukball, speedminton, swingolf et piscine.

N'hésitez pas à vous renseigner.

Des permanences sont organisées les mardis de 16h à 18h et les mercredis de 17h à 18h30.

Partage

Pendant les vacances d'été, la Boutik et le local meubles seront fermés. En cas de besoin, un membre de l'association se tiendra à votre disposition. Pour cela, téléphoner au CCAS au 02 98 07 61 52 qui fera suivre. Réouverture le **samedi 27 août** à 14h.

Foyer de l'amitié

Repas de fin d'année le **lundi 25 juillet** pour les adhérentes au Foyer St Albert à 12h.

Vie paroissiale

Ensemble paroissial

Samedi 16 juillet : messe à Plouzané à 18h.

Dimanche 17 juillet : à Locmaria, pardon de St Sébastien : messe à la chapelle à 10h30 suivie du verre de l'amitié. Messe à Guilers à 10h30.

Samedi 23 juillet : messe à Guilers à 18h.

Dimanche 24 juillet : messe à Plouzané à 10h30.

Divers

Perdu/Trouvé

Perdus : un chat gris et blanc tigré (pucé), une clé sur porte-clés Tour Eiffel, un doudou bleu.

Trouvés : un petit chat couleur gris (rayures fines), un anneau avec deux clés, une clé sur porte-clés « Gabriel ».

S'adresser à l'accueil de la mairie, 02 98 07 61 52 (code 5).

Programmation culturelle



2016

FORUM DES ASSOCIATIONS



SAMEDI 3 SEPTEMBRE

9H-13H / ESPACE MARCEL PAGNOL



BAL POPULAIRE

Guilers fait sa Rentrée !

SAM. 3 SEPTEMBRE • 18H30 ESPACE M. PAGNOL • Gratuit



www.mairie-guilers.fr